



UN TELEPHERIQUE UN FORT NUMERIQUE UNE TOUR PHARAONIQUE RAS LES URNES !!!

Respectons les citoyens !

En cette période électorale, et bien qu'apolitique, ACTEVI Touche pas à mon ciel, mène une campagne citoyenne basée sur le thème du **RESPECT**.

RESPECT de la démocratie et du citoyen

« La démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. » (Périclès, repris par Abraham Lincoln).

Encore faut-il écouter la voix du peuple pendant la durée du mandat qu'il vous a confié !

RESPECT des engagements

Une parole donnée, des propos publiés doivent avoir valeur d'engagement pour celui qui les prononce. Lisez les articles de cette lettre, et forgez votre opinion !

RESPECT de l'environnement

Les projets consistants à bétonner la ville de façon intensive, alors même que le nombre de m² d'espaces verts par habitant est un des plus faibles des Hauts de Seine, peuvent-ils raisonnablement être qualifiés de THQE (Très Haute Qualité Environnementale) ?

N'y a-t-il pas usurpation du terme « qualité environnementale » ?

RESPECT du patrimoine culturel et historique

Comment qualifier les projets du Fort numérique, de téléphérique, d'une tour de bureaux de 120 m environ en plein centre ville, en ces lieux chargés d'histoire et de culture ?

Nos élus ont le devoir de respecter la volonté du peuple qui leur a donné mandat.

Isséens, à vous de jouer !

A suivre ...

Projet de réaménagement de la maison de retraite LASSERRE Etienne Dolet pour construire un nouveau programme immobilier !

Le projet de téléphérique n'est pas enterré !

Inutilité, coût exorbitant et défiguration de l'environnement : 3 raisons majeures qui ont poussé les isséens à dire « non au téléphérique ».

64% de la population isséenne s'est exprimée contre le projet de téléphérique (nous avons consulté et analysé toutes les pièces de la concertation déposées chez Maître MAZE, huissier de Justice à Issy-les-Moulineaux. Nous les tenons à votre disposition).

Monsieur SANTINI s'est engagé publiquement à ne pas faire le téléphérique si une majorité d'isséens était contre ! Nous lui demandons de tenir parole !

Des solutions alternatives se dessinent :

- **la prolongation de la ligne 12 du métro** jusqu'au quartier de la Ferme (Gare RER Issy Ville) est inscrite au schéma directeur des transports d'Ile-de-France.

- la municipalité a demandé une étude sur **l'implantation d'un escalier mécanique** reliant le RER C Issy Ville aux Quartier des Epinettes.

Si vous souhaitez voir ces alternatives aboutir, vous devez vous exprimer. Nous pouvons être votre relais auprès des pouvoirs publics.

Le projet ZAC Coeur de Ville

Quelle commune aujourd'hui en Ile de France, construit des tours de 40 étages en plein centre-ville ? La Défense... peut-être ? Issy-les-Moulineaux ne veut pas être de reste ...

Retour en arrière :

6 Octobre 2005 : le rapport d'enquête publique relatif au Plan Local d'Urbanisme (PLU) nous apprend que « **la hauteur générale [des constructions] fixée au PLU est identique à celle déjà prévue au POS, c'est-à-dire 26 m** » sur la zone du coeur de Ville.

Février 2006 : Monsieur SANTINI annonce fièrement que le PLU a été adopté à l'unanimité le 8 décembre 2005, « suite à l'avis, lui aussi unanime, de la Commission d'enquête publique » (Point d'Appui - Fév 2006)

7 décembre 2006 : le conseil municipal vote la procédure de révision simplifiée de PLU, validant par ce fait **la possibilité de construire une tour de 120 mètres !**

Fin décembre 2006 : le projet de tour de 40 étages environ, destiné à accueillir le siège de France Telecom sur le site actuel du CNET, **face au séminaire Saint-Sulpice, est présenté à l'Atelier d'Urbanisme.**

Cette frénésie de bétonnage intensif **au détriment des espaces verts** conduit notre Maire à défendre le programme suivant : à terme, la ville d'Issy-les-Moulineaux comptera « **85000 emplois pour 70000 habitants** », soit « **plus d'1 million de m² de bureaux** » (La Tribune - 15 mars 2007).

Nous vous laissons tirer les conclusions ... 1 tour, 2 tours, 3 tours ... Gardez à l'esprit que demain cela peut arriver près de chez vous, les enquêtes publiques et règles édictées n'ayant qu'une valeur indicative !

ACTEVI Touche pas à mon Ciel

Action Citoyenne pour les Transports et l'Environnement de la Ville d'Issy-les-Moulineaux
2, rue André Chénier 92130 ISSY LES MOULINEAUX Tél : 01 40 95 98 70
Email: issytelepherique@free.fr Blog: <http://toucheapasamonciel.unblog.fr>

Atelier d'urbanisme ... et concertation

Conseil municipal ... et démocratie

Quelle chance pour les isséens de pouvoir s'exprimer et participer au débat démocratique !!!

Projet d'aménagement du Fort numérique :

L'atelier d'Urbanisme est ouvert au public depuis décembre 2006, avec pour objectif, la mise en place d'une démarche permanente de concertation sur l'urbanisme et le développement durable. Cet atelier organise régulièrement des réunions par thème (ex : les transports, aménagement du Fort) auxquelles peuvent participer les associations, sur invitation.

Lors de la réunion du 6 mars 2006, le thème était : l'aménagement du Fort numérique.

Le débat ? Uniquement des questions de forme : les soucis de désobusage (à partir de septembre 2007), la desserte du Fort, le chauffage collectif ...

Car, sachez-le, la concertation sur le fond a eu lieu en 1999, nous dit-on à l'Atelier d'Urbanisme !

Et ne dites pas que cela vous avait échappé, vous seriez taxé d'opposant politique de mauvaise foi !

Pourtant qui n'aurait pas troqué cette «**verruie urbaine dans un quartier pavillonnaire**» contre un grand espace vert ?

Projet ZAC Coeur de Ville

Lors la séance du conseil municipal du 8 décembre 2005 (la même séance que pour l'adoption du PLU... vous vous souvenez ... c'est au recto !), il a été décidé la création de la ZAC Coeur de Ville composée notamment de **50.000 m2 de bureaux et 30.000 m2 de logements**.

Sur ce projet, il y a eu une vraie concertation publique. Comment les isséens se sont-ils exprimés ? Par **le souhait d'une mixité bureaux/logements et le besoin de 10.000m2 de commerces**

Chers isséens, vos voeux ont été entendus !!! A sa majorité, le conseil municipal du 7 décembre 2006 a décidé la révision simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme), permettant de réaliser **80.000 m2 de bureaux et 3.000 m2 de logements**. Oui, seulement trois mille m2 de logements : un parfait équilibre bureaux/logements, et de monstrueux embouteillages supplémentaires, comme le souhaitaient les isséens !!!

Quand on vous dit que la volonté démocratique de concertation, y a qu'à d'vrai !!!

Signez notre pétition !

Isséens, défendons notre cadre de vie et la qualité de notre environnement.

«Le paysage est un patrimoine collectif qu'on ne saurait sacrifier au nom de la rentabilité»

A défaut d'avoir accès à une salle sur la commune, malgré nos nombreuses demandes, vous pourrez venir à notre rencontre :

Samedi 9 Juin 2007, de 9h00 à 13h00

Points de rencontres :

M° Mairie d'Issy, et M° Corentin Celton,
devant la Halle des Epinettes,
Place Léon Blum (RER C - Station : Issy)

Les représentants de l'association porteront un badge ACTEVI Touche pas à mon Ciel

ACTEVI Touche pas à mon ciel est une association loi 1901, publiée au Journal Officiel en date du 24 Juin 2006.

Cette association a pour objet de mettre tout en œuvre pour représenter, défendre et informer les administrés de la commune d'Issy-les-Moulineaux, des compétences, projets, décisions et actions de cette commune, de la communauté d'agglomérations ARC DE SEINE, [...], dans les domaines ci-après mentionnés :

- urbanisme
- environnement et patrimoine
- qualité de la vie
- transport

Si vous souhaitez être informés sur notre activité, nos projets, nos réalisations, nos dossiers,

Si vous souhaitez devenir membre de l'association,

Si vous souhaitez soutenir notre démarche par la signature d'une pétition,

N'hésitez pas à nous écrire (et/ou nous envoyer un chèque*) ou à nous contacter en nous précisant vos nom, prénom, adresse complète, N° de tél et adresse email si vous disposez d'un accès internet. Retrouvez nos coordonnées au recto de cette lettre.

* : libellé à l'ordre d'ACTEVI, d'un montant de 30 € pour devenir membre actif ou de 10 € pour devenir membre bienfaiteur